



CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES DE LASALLE

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES DE LASALLE

tenue le mardi 6 juin 2017 à 16h15
à l'édifice LaSalle
8825 Centrale, LaSalle
local 104

1. Ouverture de la réunion

Monsieur Serge Desrochers ouvre la réunion à 16h25

2. Constatation des présences

Membres présents :

Desrochers, Serge	représentant des groupes socio-économiques
Boisvert, Jacinthe	représentante du personnel de soutien
Assi, Micheline	représentant du personnel enseignant
Lacroix, Rachel	représentant du personnel enseignant

Membres absents :

Marie-Ève Griffin	représentante du personnel professionnel
Lefebvre, Luc	représentant des enseignants

3. Questions du public

Aucune question du public

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est dûment proposé et adopté par tous les membres présents.

5. Lecture et adoption du procès-verbal du 11 avril 2017

L'adoption du procès-verbal de la séance du 11 avril 2017 est dûment proposée et adoptée par tous les membres présents.

6. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 2 mai 2017

L'adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 mai 2017 est dûment proposée et adoptée par tous les membres présents.

7. Correspondance reçue à l'attention du Conseil d'établissement

Aucune correspondance reçue.

8. Dépôt de rapports

8.1 Tableaux comparatifs de l'évolution de la clientèle

Monsieur Jacques Ledoux dépose les tableaux comparatifs de l'évolution de la clientèle et les commente positivement.

8.2 Indicateur et persévérance scolaire.

Monsieur Jacques Ledoux nous présente le tableau des indicateurs de réussite 2016-2017 en comparant avec 2015-2016. Il souligne la bonne performance du centre à ce sujet.

9. Budget initial 2017 - 2018 (CE1617-10)

Monsieur Ledoux dépose le budget initial 2017-2018 du CÉAL. Madame Debbie Lim explique aux membres le document et répond aux questions des membres.

La proposition d'adopter le budget initial 2017-2018 est dûment proposée et adoptée par tous les membres présents.

10. Projets particuliers

10.1 Édifice LaSalle

10.1.1 Formation à distance en francisation

Monsieur Ledoux explique que le projet d'élaborer un cours à distance en francisation est en attente à cause de l'absence de Madame Carpentier.

10.1.2 Cours au Collège MAC

Monsieur Ledoux explique que les cours au Collège MAC seront dorénavant organisés par le service aux entreprises de la CSMB.

10.2 Édifice Clément

10.2.1 Formation à distance

Monsieur Ledoux explique que le projet de centralisation de la formation à distance se concrétise et que le guichet unique devrait être en fonction le 1^{er} juillet prochain au Centre d'éducation des adultes de Champlain.

10.3 Édifice Boileau

10.3.1 Programme d'intégration socioprofessionnelle

Monsieur Ledoux explique que le programme d'intégration socioprofessionnelle commencera comme prévu au début de la prochaine année scolaire.

11. Varia

11.1 Location de salle à l'Association marocaine le dimanche (CE1617-11)

Monsieur Ledoux et Madame Lim expliquent aux membres du conseil d'établissement les nombreuses difficultés rencontrées cette année concernant la location de certaines classes à l'édifice Clément le dimanche. M. Ledoux explique les nombreux courriels envoyés à la CSMB à ce sujet.

Il est proposé par Madame Micheline Assi, et appuyé par Madame Jacinthe Boisvert de ne pas renouveler le contrat avec l'Association marocaine pour la location de certaines classes à l'édifice Clément le dimanche pour l'année scolaire 2017-2018.

11.2 Local de sport à l'édifice Clément (CE1617-12)

Monsieur Ledoux explique le projet afin de créer un local d'entraînement sportif à l'édifice Clément. Il explique qu'il y a encore quelques démarches à faire avec le CPEE concernant l'utilisation du local et avec le service des ressources matérielles concernant l'aménagement du local qui sera choisi.

La proposition d'adopter un budget de 13 000\$ du fonds à destination spéciale du CÉAL est dûment proposée et adoptée par tous les membres présents.

12. Levée de la réunion

La séance est levée à 18h15 sur une proposition dûment proposée et adoptée par tous les membres présents.